

Point 1–17.4 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA

Winston Maharaj présente un compte rendu de la réunion de la Commission des mises en candidature (CMC).

1. Composition du CSNA

Deux postes seront à pourvoir lorsque Michel Benoit et Peter Patterson termineront leur mandat et devront être remplacés. De préférence, il s'agira de membres ayant l'expérience de l'assurance-vie et possiblement d'un actuaire. Une fois la liste des candidats établie, la CMC en prendra connaissance et soumettra ses recommandations à l'approbation du CSNA.

2. Composition du CNA

Le Conseil des normes actuarielles (CNA) souhaite prolonger les mandats de Catherine Robertson et de Tony Williams et propose la nomination de Rebecca Rycroft et Elizabeth Boulanger au CNA.

Motion 1–17.4.1

Que le mandat de Catherine Robertson soit prolongé de six mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

Adoptée

Motion 1–17.4.2

Que le mandat de Tony Williams soit prolongé d'une année, soit jusqu'au 30 juin 2018.

Adoptée

Motion 1–17.4.3

Que Rebecca Rycroft soit nommée au CNA pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2017.

Adoptée

Motion 1–17.4.4

Que Elizabeth Boulanger soit nommée au CNA pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2017.

Adoptée

Point 1–17.5 Rapport du président du CNA

Ty Faulds présente les grandes lignes du rapport du CNA et traite des points suivants :

Utilisation de modèles : La norme a finalement été publiée. Il s'agissait là d'une initiative importante que Bob Howard a su gérer habilement. L'Association Actuarielle Internationale (AAI) a récemment modifié plusieurs définitions relatives à la gouvernance des modèles. Il a été décidé de ne pas modifier nos définitions pour le moment, mais cette question sera réexaminée en temps voulu.

Examen quinquennal de la Section générale :

Quelques commentaires sur l'exposé-sondage ont été reçus à ce jour, mais la période de commentaires est toujours ouverte. Un organisme de normalisation britannique a produit une norme sur la révision du travail de l'actuaire qui répond à bon nombre des préoccupations que suscite la norme modèle de l'AAI. Les recommandations des pairs n'ont pas été suivies dans la préparation de cet exposé-sondage en raison des doutes entourant le processus officiel à adopter. Une déclaration distincte d'intention pour l'examen par les pairs a été rédigée et sera transmise aux membres une fois traduite.

Taux d'amélioration de la mortalité : Il est difficile d'obtenir les données voulues. Un groupe de travail de l'ICA (pas le CNA) a été formé pour faire un rapport recouvrant tous les domaines de pratique afin de regrouper les recommandations. En raison du retard dans l'obtention des données de Statistique Canada, les données du RPC et de la population, qui sont cohérentes, sont utilisées. La promulgation des taux de mortalité des assureurs-vie a été retardée pour coïncider avec la sortie du rapport du groupe de travail GT. La communication initiale aux fins de promulgation devrait être publiée sous peu en vue de son entrée en vigueur à la fin de l'année. Les promulgations sont revues tous les cinq ans. Il est question d'aligner les dates de révision des taux en assurance-vie et en retraite, mais ce n'est pas chose facile.

Assurance-vie : Promulgations économiques : Le groupe désigné peine à expliquer l'écart constaté entre leur proposition et les promulgations précédentes. Le 15 mai prochain est la date butoir pour la communication initiale, afin que la Norme puisse entrer en vigueur à la fin de l'année. La communication finale pourrait être différente suivant les commentaires reçus et la façon d'harmoniser les chiffres. Vu qu'elle devait être publiée depuis l'an dernier, dans l'idéal, il faudrait qu'elle paraisse cette année en dépit des difficultés.

TSAV : Il s'agit d'une révision de routine visant à assurer la cohérence avec les changements apportés par le BSIF.

Informations à fournir sur les régimes de retraite : La discussion porte sur la communication d'informations supplémentaires au sujet de la sensibilité des simulations de crise aux choix d'hypothèses.

NIPA 3 : L'exposé-sondage n'était pas prêt à temps pour la réunion d'avril, mais devrait l'être pour celle de juin en vue de son approbation.

Programmes de sécurité sociale : Les normes finales ont été approuvées.

Section Régimes publics d'assurance pour préjudices corporels : Le groupe désigné a été mis sur pied et prépare actuellement la déclaration d'intention. Il s'agit d'une revue périodique de la norme. Le groupe désigné collaborera avec le groupe désigné pour l'examen de la norme IFRS 17 afin d'assurer la cohérence entre elles. Il a été demandé aux deux groupes de présenter une proposition au CNA.

Tricia s'inquiète du nombre de communications et d'exposés-sondages qui sont soumises à commentaires simultanément et se demande si les membres ont assez de ressources pour y répondre. Il est possible de prolonger les délais, au besoin. L'étalonnage ne sera probablement pas effectué à temps.

Mesure à prendre

- **Une liste d'acronymes sera créée pour aider les nouveaux membres.**

Point 1–17.6 Mandats et procédures de fonctionnement du CNA et du CSNA

Le CSNA discute des changements touchant son mandat et ses procédures de fonctionnement. Les documents seront modifiés en conséquence afin qu'ils soient cohérents avec les versions du CNA. Une fois les documents achevés, ils seront diffusés en vue de les soumettre au vote électronique.

Le processus officiel du CNA sera révisé après la révision du mandat et des procédures de fonctionnement.

Motion 1-17.6.1

Que le CSNA approuve le mandat et les procédures de fonctionnement du CNA tels qu'ils ont été modifiés durant la réunion mixte CNA-CSNA.

Adoptée

Motion 1-17.6.2

Que le CSNA approuve ses propres procédures de fonctionnement et mandat tels qu'ils ont été modifiés.

Adoptée

Mesures à prendre

- **Le CSNA révisera la Politique sur le processus officiel d'adoption de normes de pratique.**
- **À sa réunion d'août, le CSNA discutera de la question de savoir s'il produira une webémission traitant du rapport public et s'il fera de l'assemblée publique une séance d'information.**
- **Tricia finalisera les changements à apporter aux documents avant leur soumission au vote électronique.**
- **Ty et Tricia détermineront la date de la révision du processus officiel.**

Point 1–17.7 Analyse des risques de la CSNA

Quelqu'un demande si le document portant sur l'analyse des risques devrait être examiné et révisé régulièrement. Wendy, John et Suzanne sont d'accord pour examiner la version précédente et pour recommander d'éventuels changements.

Mesures à prendre

- **Wendy, John et Suzanne examineront le document *Risk Analysis* pour déterminer si des changements sont nécessaires et ils feront le point à la prochaine réunion.**

Point 1–17.8 Rapport d'activité de l'ICA

Michel Simard rend compte des activités suivantes du Conseil d'administration :

- Modification des Statuts administratifs : des changements concernant les prises de position publiques seront soumis en juin à l'approbation des membres.
- Révision du processus de perfectionnement professionnel continu : le processus de consultation a été prolongé jusqu'en 2018.
- Éducation : l'ICA procède actuellement à une analyse du Programme d'agrément universitaire – il souhaiterait qu'il devienne un programme d'agrément de programmes plutôt que de cours.
- Protocole d'entente : il devrait être approuvé prochainement après avoir fait l'objet d'une évaluation juridique.
- Programme de marketing : il portera sur les pratiques émergentes.
- Assemblée annuelle : elle aura lieu en juin 2017, à Québec.

Point 1–17.9 Examen de la gouvernance

Sharon Giffen annonce la possibilité de changements découlant de la restructuration de la gouvernance de l'ICA.

Un consultant indépendant a interrogé certains bénévoles et leur a présenté plusieurs propositions, dont certaines sont actuellement à l'étude, tandis que les autres le seront ultérieurement dans le cadre de la seconde phase.

La phase actuelle consiste à consulter des groupes de l'ICA, notamment le CSNA, le CNA et certaines commissions, pour décider si les idées sont faisables ou si elles doivent être modifiées pour pouvoir être mises en pratique.

Objectifs visés :

- Séparation de toutes les responsabilités de réglementation sous surveillance publique
- Actualisation constante de la stratégie
- Clarification de l'organisation et des attributions

Un nouveau « Conseil de surveillance de la profession actuarielle » verrait le jour en remplacement du CSNA et serait chargé aussi de la surveillance de la Commission des qualifications

professionnelles, de la Commission de déontologie, du Groupe de candidats à un tribunal et du CNA. Son rôle principal consisterait en la protection de l'intérêt public.

Le CNA bénéficierait du soutien de groupes de conseillers (industrie, experts techniques, etc.) et de groupes opérationnels (exécution par des équipes de spécialistes – éducation, recherche, affaires publiques, normes et conseils).

Davantage de groupes de travail seraient créés pour avoir des projets bénévoles de court terme plutôt que des commissions permanentes investies de longues missions.

Dans l'idéal, les commentaires seraient reçus avant la fin de mai, car la Commission de gouvernance aimerait décider de la faisabilité de la proposition vers la fin de juin.

Certains s'inquiètent du fait que ce soit le Conseil d'administration qui nommerait les membres du Conseil de surveillance de la profession actuarielle, ce qui empêcherait ce dernier d'agir en toute impartialité et indépendance. L'autre réticence suscitée par cette proposition, c'est qu'elle met trop de responsabilités sur les épaules d'un seul groupe, qui devra surveiller plusieurs autres groupes aux objectifs et aux processus divers.

Mesure à prendre

- **Tricia préparera une réponse qu'elle soumettra au CSNA par courriel.**

Point 1–17.10 Évaluation de la réunion mixte avec le CNA

La réunion mixte a permis de régler rapidement la question du mandat et cette forme de réunion devrait être envisagée lorsqu'on aura des documents semblables à réviser.

Point 1–17.11 Plan d'action du CSNA pour 2017

Le plan d'action est passé en revue.

- La CMC nommera les nouveaux membres à la réunion d'août afin qu'ils puissent assister à l'assemblée publique.
- L'ordre du jour de l'assemblée publique sera discuté en août et pourrait être l'objet d'une webémission distincte.
- Un souper décontracté sera organisé la veille des réunions du CSNA à l'intention des personnes intéressées.
- L'évaluation de la présidence du CNA devrait être déplacée en début d'année afin qu'on puisse en discuter à la réunion du printemps.

Mesure à prendre

- **Leona apportera les changements proposés au plan d'action du CSNA.**

Point 1–17.12 Suivi des mesures à prendre

On s'est acquitté de toutes les mesures notées lors de la dernière réunion.

Point 1–17.13 Dates des réunions en 2017

Calendrier des prochaines réunions du **CSNA** :

- 22 août 2017, à Toronto
- 22 novembre 2017 (assemblée publique), à Montréal

Calendrier des prochaines réunions du **CNA** :

- 6 juin 2017, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto)

Mesure à prendre

- **Leona recueillera les votes sur les dates en 2018 :**
 - **Fin-mars-début avril pour la réunion mixte**
 - **Semaine du 20 août ou du 27 août**
 - **Semaine du 19 novembre ou du 26 novembre**

Point 1–17.14 Séance à huis clos

Le CSNA tient une séance à huis clos.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 15 h.